Image not found or type unknown

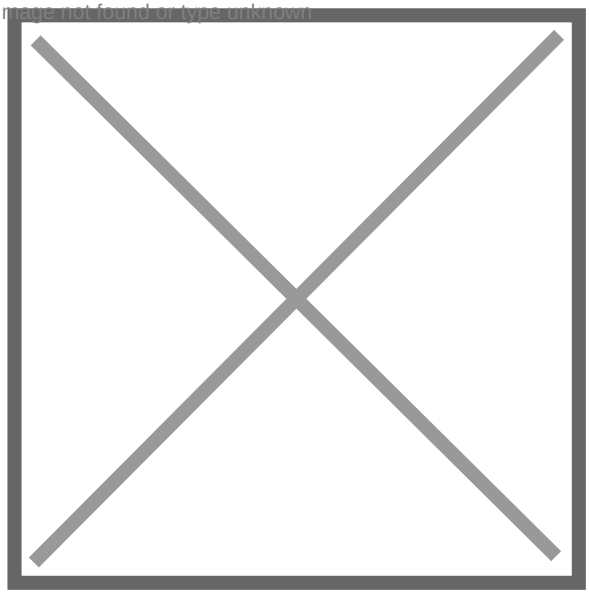

Locataires irrepectueux et tappageurs

Par **foxtrot**, le **13/02/2008** à **23:12**

Lorsqu'un locataire en raison de son attitude permanete et de ses visites à domicile engendrant bruit, beuveries et troubles au sein de l'immeuble ayant entrainé ll'intervention de la gendarmerie et le départ d'autres locataires, qui ont signifié par écrit les raisons de leur départ, est ce suffisant pour pouvoir entamer une mesure d'expulsion

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés